

Circ. 1942
Direction des Traités

Accord particulier entre le Gouvernement de la République française, le Gouvernement du Royaume de Belgique, le Gouvernement du Royaume des Pays-Bas et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relatif aux questions de sûreté concernant les trains empruntant la liaison fixe transmanche, fait à Bruxelles le 7 juillet 2020.

A. Liste des États signataires

1. Belgique
2. Royaume-Uni de Grande-Bretagne et Irlande du Nord
3. France
4. Pays-Bas

B. Liste des ratifications, acceptations ou approbations.

États	Date d'application provisoire (Art 9)	Date du dépôt des instruments de ratification (R), d'acceptation (Acc) ou d'approbation (App) (Art 8 (2))	Entrée en vigueur (Art 8 (3))
Belgique	-----	12.05.2023 (R)	
France	-----		
Pays-Bas	07.07.2020	07.03.2023 (Acc) (pour la partie européenne des Pays-Bas)	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	07.07.2020		